



ANIMATEUR DE CAMP DE JOUR

Emploi étudiant saisonnier – 12 juin au 11 août 2023

Horaire du lundi au vendredi, de jour – 35 h/semaine

Animation du lundi au jeudi, travail de planification et de préparation le vendredi

Plusieurs postes à combler

Salaire offert : entre 18.50\$ et 20.25\$ de l'heure

Responsabilités

Sous l'autorité de la directrice des loisirs et des sports, l'employé aura à exécuter les tâches suivantes :

- Prendre en charge un groupe d'enfants âgés entre 4 et 11 ans selon le ratio applicable;
- S'assurer en tout temps de la sécurité des enfants sous sa responsabilité;
- Animer des activités sportives, de plein air, culturelles et sociales;
- Préparer des activités portant sur les thématiques;
- Encadrer le groupe lors de sorties;
- Faire preuve de responsabilité et d'initiative avec le groupe;
- Effectuer toute autre tâche connexe.

Exigences

- Être étudiant et retourner aux études à l'automne 2023;
- Être doté des qualités suivantes : sens des responsabilités très élevé, aptitude au travail d'équipe, dynamique et motivé à travailler à l'extérieur et avec des enfants;
- Détenir un certificat de réanimation cardiorespiratoire RCR (un atout);
- Formation DAFA (un atout).

Pour postuler :

Toute personne intéressée à postuler est priée de faire parvenir sa candidature à Mme Manon Gauthier, directrice des loisirs et des sports, **au plus tard le 31 mars 2023 à 16 h préférentiellement par courriel** (sous format Word ou PDF) à l'adresse suivante : manon.gauthier@villevillemarie.org. Veuillez mentionner le titre d'emploi pour lequel vous postulez dans l'objet du courriel.

- * Le masculin est utilisé uniquement dans le but d'alléger le texte. La Ville de Ville-Marie favorise l'équité en matière d'emploi. Nous remercions à l'avance les postulants et seuls les candidats retenus seront contactés.